FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

RAPPORT ANNUEL 2024

FINANCIAL 15

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

Nous vous présentons le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour l'exercice clos le 30 novembre 2024. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers annuels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.financial15.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.financial15.com) ou de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Financial 15 Split Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant des titres de chacune des 15 sociétés des services financiers suivantes :

Émetteurs canadiens	Émetteurs américains
Banque de Montréal	Bank of America Corp.
La Banque de Nouvelle-Écosse	Citigroup Inc.
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Goldman Sachs Group Inc.
CI Financial Corp.	J.P. Morgan Chase & Co.
Great-West Lifeco Inc.	Wells Fargo & Co.
Société Financière Manuvie	
Banque Nationale du Canada	
Banque Royale du Canada	
Financière Sun Life inc.	
La Banque Toronto-Dominion	

La Société peut également investir jusqu'à 15 % de sa valeur liquidative dans des actions d'émetteurs autres que les 15 sociétés des services financiers indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées (FTN.PR.A)

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 5,5 % sur le prix de rachat de 10 $ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1er décembre 2020. Le 1er décembre 2023, les dividendes mensuels ont été établis à 0,07708 $ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 9,25 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée (à partir du 1er décembre 2024, 0,07083 $ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 8,50 % par an);
2. verser aux porteurs 10 $ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1er décembre 2025 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

Actions de catégorie A (FTN)

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces dont le montant est déterminé par le conseil d'administration. Les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent présentement des dividendes mensuels non cumulatifs de 0,1257 $ par action. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 $;
2. permettre aux porteurs de recevoir une participation à toute croissance qui porte la valeur liquidative de la Société au-delà de 10 $ par unité en leur remettant le montant qui restera à la Société après le paiement de 10 $ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1er décembre 2025 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 24 février 2025. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, les marchés des actions nord-américains ont affiché de solides gains en raison de plusieurs facteurs, notamment le ralentissement de l'inflation, le changement de politique monétaire par les banques centrales et l'important rebond du marché après l'élection américaine. Au Canada, les gains initiaux ont été en partie soutenus par l'augmentation des prix des produits de base et le ralentissement de l'inflation. Le recul de l'inflation a créé des attentes de baisses de taux imminentes, ce qui a initialement stimulé les marchés. Cependant, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur inchangé au cours du premier semestre de 2024, car elle attendait de nouvelles preuves du recul de l'inflation. Pendant cette période, l'économie canadienne a montré des signes de ralentissement, le taux de chômage étant en hausse et la croissance des salaires en décélération.

De juin à novembre 2024, la Banque du Canada a réduit son taux directeur, à quatre reprises, le faisant passer de 5,00 % à 3,75 %. Ce changement de politique monétaire avait pour but de stimuler l'activité économique, car l'économie canadienne semblait évoluer vers une récession au cours du deuxième semestre de l'année compte tenu de la faible confiance des consommateurs et des entreprises, du ralentissement du marché de l'emploi, du refroidissement du secteur de l'immobilier résidentiel et de l'affaiblissement de la croissance du PIB. Les baisses de taux ont contribué à soutenir les marchés boursiers canadiens en réduisant les coûts d'emprunt pour les entreprises et les consommateurs, ce qui montre la vitesse à laquelle la banque centrale réagit face à un ralentissement économique. Cependant, malgré ces réductions de taux, des indicateurs économiques clés continuent de faire état d'un ralentissement de l'économie.

Aux États-Unis, les marchés des actions ont également bénéficié du ralentissement de l'inflation et de l'anticipation d'un changement de politique monétaire. Au cours du premier semestre de 2024, l'économie américaine a également commencé à montrer des signes de ralentissement de la croissance malgré une certaine résilience. Même si le marché de l'emploi est demeuré relativement fort et le taux de chômage faible, des inquiétudes ont commencé à émerger concernant une possible récession en raison de l'affaiblissement des investissements des entreprises.

La Réserve fédérale américaine a maintenu les taux inchangés au cours du premier semestre de 2024, démontrant son engagement à atteindre sa cible de 2 %. Tandis que l'inflation continuait son recul et que les données économiques laissaient présager un ralentissement, la Réserve fédérale américaine a indiqué la réorientation de sa politique. Elle a commencé à réduire les taux en septembre 2024 pour atteindre une baisse cumulative de 0,75 % à la fin de novembre afin de soutenir l'activité économique et de stimuler la confiance des investisseurs.

En novembre 2024, les marchés boursiers américains se sont envolés et ont atteint des sommets records après l'élection américaine. Cette flambée est attribuable à la confirmation rapide du résultat de l'élection et à la réaction positive du marché quant aux politiques économiques proposées par l'administration élue, qui mettent l'accent sur des mesures favorables à la croissance, sur des baisses d'impôts, sur une économie axée sur les marchés et sur la réduction des dépenses du gouvernement fédéral. Cette confiance aux États-Unis s'est aussi fait ressentir dans les actions canadiennes, stimulant leur progression.

Dans cette conjoncture, les sociétés en portefeuille ont généralement enregistré de solides gains au cours de l'exercice.

L'actif net par unité de la Société était de 20,78 $ au 30 novembre 2024.

Des distributions totalisant 2,43 $ ont été versées sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées au cours de l'exercice, ce qui porte à 38,49 $ par unité le montant total des distributions versées depuis l'établissement.

La Société a annoncé le 27 mai 2024 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 13 046 057 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,27 $ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 134 007 947 $, de 132 527 485 $ et de 1 480 462 $.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 13 325 600 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 8,09 $ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 107 861 325 $, de 106 671 863 $ et de 1 189 462 $.

Au 30 novembre 2024, l'actif net de la Société s'élevait à 1,24 G$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En février 2025, les États-Unis ont annoncé des tarifs douaniers sur certaines exportations canadiennes, poussant le Canada à imposer en retour des droits de douane sur des biens américains précis. Même si ces barrières tarifaires ont été temporairement suspendues, le portefeuille de placement de la Société pourrait afficher une volatilité liée à l'évolution des négociations commerciales.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

Actions de catégorie A – Distributions

Les porteurs d'actions de catégorie A sont en droit de recevoir des dividendes mensuels en espèces d'un montant cible de 0,1257 $ par action de catégorie A. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 $. Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 1,5804 $ par action de catégorie A.

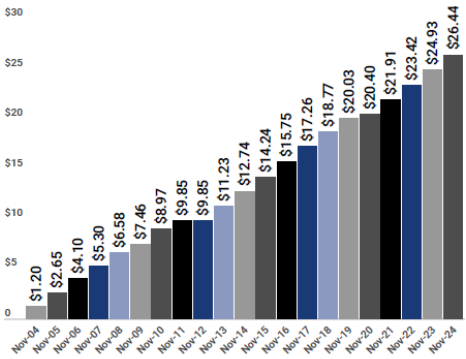

Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

26.44

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

0.50

Distributions spéciales versées depuis la date d'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 5,5 % pendant la période de cinq ans débutant le 1er décembre 2020. Le 1er décembre 2023, les dividendes mensuels ont été établis à 0,07708 $ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 9,25 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée (à partir du 1er décembre 2024, 0,07083 $ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 8,50 % par an). Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 0,9250 $ par action privilégiée.

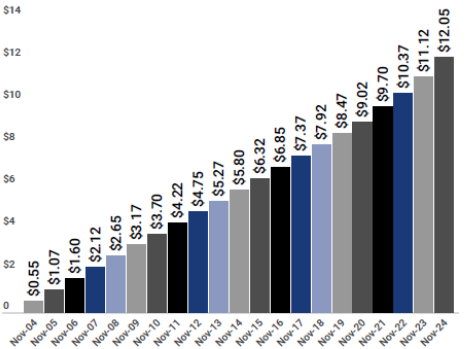

Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement

12.05

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers annuels audités de la Société. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre				
					Avant le regroupement des actions de catégorie A[4]
	2024	**2023**	**2022**	**2021[4]**	**2020**
Actif net par unité à l'ouverture de l'exercice[1]	16,52	18,83	21,32	13,23[5]	16,13
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,66	0,72	0,67	0,60	0,48
Total des charges	(0,20)	(0,18)	(0,26)	(0,28)	(0,16)
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,44	(0,05)	0,10	0,13	0,10
Gains (pertes) latents de l'exercice	5,87	(0,58)	(0,71)	4,55	(2,43)
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités[2]	6,77	(0,09)	(0,20)	5,00	(2,01)
Distributions[3]					
Dividendes canadiens	(2,43)	(2,26)	(2,09)	(2,06)	(0,93)
Dividendes sur les gains en capital	-	-	(0,09)	(0,12)	-
Total des distributions	(2,43)	(2,26)	(2,18)	(2,18)	(0,93)
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	20,78	16,52	18,83	21,32	13,23
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	10,78	6,52	8,83	11,32	3,23
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	20,78	16,52	18,83	21,32	13,23

1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.

2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de l'exercice.

3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour l'exercice, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.

4) En raison du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,4 pour 1 après le paiement du droit de rachat spécial le 17 décembre 2020, en lien avec le report de la date de dissolution de la Société, les montants comptabilisés pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 et pour les exercices suivants ne peuvent être comparés avec ceux des exercices précédents.

5) L'actif net par unité à l'ouverture de l'exercice est établi selon l'actif net par action de catégorie A de 3,23 $, compte non tenu du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,4 pour 1 en décembre 2020. L'actif net par action de catégorie A à l'ouverture de l'exercice, compte tenu du regroupement, était de 8,07 $.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre				
	2024	**2023**	**2022**	**2021**	**2020**
Valeur liquidative (en millions)[1]	1 240,2 $	783,0 $	656,4 $	503,7 $	571,6 $
Nombre d'unités en circulation[2]	59 692 269	47 387 544	34 859 317	23 622 317	43 211 804
Ratio des frais de gestion de base[3]	0,91 %	0,91 %	1,02 %	1,20 %	0,95 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement[4]	1,19 %	1,66 %	2,29 %	1,93 %	1,03 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A[5]	13,63 %	14,62 %	12,22 %	9,96 %	23,43 %
Taux de rotation du portefeuille[6]	14,34 %	3,30 %	5,06 %	12,18 %	8,7 %
Ratio des frais d'opérations[7]	0,03 %	0,05 %	0,05 %	0,04 %	0,07 %
Cours de clôture (TSX) : Actions privilégiées	10,59 $	10,03 $	9,81 $	10,45 $	10,23 $
Cours de clôture (TSX) : Actions de catégorie A	9,91 $	6,95 $	9,50 $	11,54 $	3,55 $

1) Données arrêtées au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions de catégorie A et aux actions privilégiées.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour l'exercice en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour l'exercice. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les retenues d'impôts, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui comprennent les frais liés à la rémunération des placeurs pour compte et les autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, et des retenues d'impôts), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

   La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé, 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

a) L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;

b) L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;

c) Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

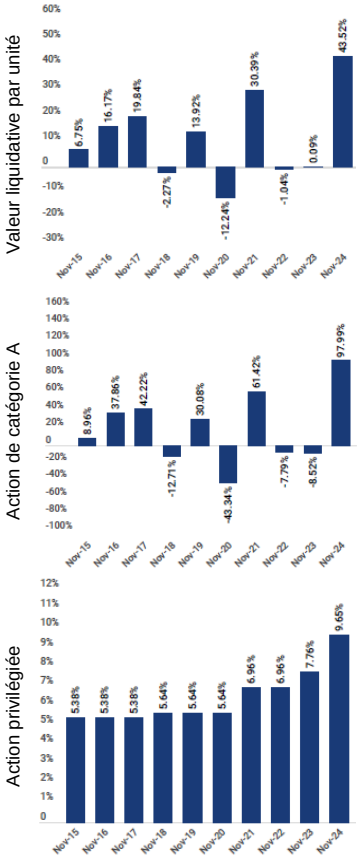

1) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 tiennent compte du regroupement des actions de catégorie A en décembre 2020.

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé de la Société pour chacune des périodes de un, trois, cinq et dix ans closes le 30 novembre 2024 et depuis l'établissement :

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Financial 15 Split Corp. – unité	43,52 %	12,44 %	10,22 %	10,41 %	7,46 %
Financial 15 Split Corp. – action privilégiée	9,65 %	8,12 %	7,39 %	6,43 %	5,87 %
Financial 15 Split Corp. – action de catégorie A	97,99 %	18,64 %	8,84 %	13,99 %	9,39 %
INDICES BOURSIERS[1)]					
Indice S&P/TSX de la finance	42,58 %	13,20 %	13,06 %	10,82 %	10,74 %
Indice S&P 500 de la finance	50,27 %	16,00 %	14,67 %	14,48 %	6,75 %

1) Étant donné que la Société est limitée à un univers de placement spécifique et qu'elle recourt à un programme de vente d'options d'achat couvertes pour générer des revenus supplémentaires, son profil d'investissement est particulier. Toute comparaison avec d'autres indices boursiers pourrait par conséquent ne pas convenir.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 30 novembre 2024

Nom	Pondération (%)
Goldman Sachs Group Inc.	9,4
Bank of America Corp.	9,0
Citigroup Inc.	8,3
J.P. Morgan Chase & Co.	8,2
Wells Fargo & Co.	8,0
Banque Royale du Canada	7,5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,0
Financière Sun Life inc.	6,6
Société Financière Manuvie	5,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,4
Banque Nationale du Canada	4,3
La Banque Toronto-Dominion	4,1
Banque de Montréal	3,3
Great-West Lifeco Inc.	1,2
La Société de Gestion AGF Limitée	0,6
CI Financial Corp.	0,6
Fifth Third Bancorp.	0,4
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	**88,1**
Trésorerie	12,9
Autres actifs (passifs), montant net	-1,0
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les placements canadiens et les placements américains.

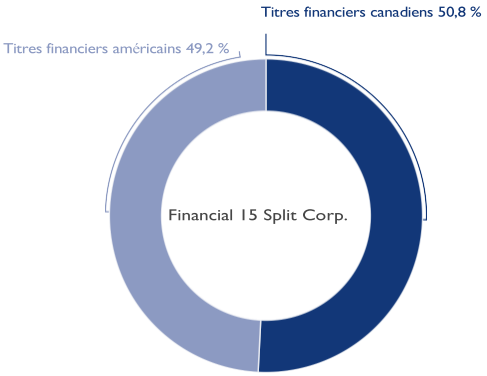

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Financial 15 Split Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers ainsi que dans les autres sections du rapport annuel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

Le gestionnaire a, sur approbation du conseil d'administration, retenu les services du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant de la Société. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers de la Société selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, lui permettant de donner aux porteurs d'actions son opinion sur les états financiers. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Financial 15 Split Corp. (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215, Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christina Fox.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 20 février 2025

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

	30 novembre 2024 ($)	30 novembre 2023 ($)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	1 092 614 732	671 731 810
Trésorerie	159 859 218	134 098 152
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 811 788	2 443 202
Montant à recevoir sur titres vendus	–	4 792 081
	1 254 285 738	**813 065 245**
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	1 076 724	1 711 818
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	931 358	597 329
À payer pour l'achat de titres	-	18 866 540
Distributions à payer	12 111 734	8 922 314
Actions privilégiées (note 6)	595 076 840	473 575 270
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	609 197 656	**503 674 271**
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A	**645 088 082**	**309 390 974**
Nombre d'actions privilégiées en circulation (note 6)	59 507 684	47 357 527
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (note 6)	59 863 817	47 434 117
Actif net par action privilégiée	10,00 $	10,00 $
Actif net par action de catégorie A	10,78 $	6,52 $
Actif net par unité	20,78 $	16,52 $

Approuvé au nom du conseil d'administration

WAYNE FINCH
Administrateur

PETER CRUICKSHANK
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2024 ($)	2023 ($)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	23 641 503	(1 777 489)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	319 806 433	(23 696 808)
Dividendes	30 466 976	23 529 791
Intérêts à distribuer	5 319 617	5 820 315
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	**379 234 529**	**3 875 809**
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	192 301	(187 195)
Variation du gain (de la perte) de change latent	395 528	(10 872)
	379 822 358	**3 677 742**
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	7 694 999	5 328 904
Honoraires d'audit	28 809	28 763
Jetons de présence des administrateurs	14 312	14 334
Frais du comité d'examen indépendant	4 064	4 064
Droits de garde	113 941	115 593
Frais juridiques	29 730	34 711
Information aux actionnaires	78 206	69 730
Autres charges d'exploitation	289 886	194 366
Taxe de vente harmonisée	849 602	615 951
Coûts de transactions	317 766	353 482
Retenues d'impôts	1 516 307	521 182
	10 937 622	**7 281 080**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées	**368 884 736**	**(3 603 338)**
Distributions sur les actions privilégiées	(50 599 397)	(30 954 062)
Coûts d'émission d'actions privilégiées	(1 572 459)	(2 848 813)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	3 547 377	(3 760 698)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	**320 260 257**	**(41 166 911)**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)	**5,85**	**(1,00)**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2024 ($)	2023 ($)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	**309 390 974**	**309 903 105**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	320 260 257	(41 166 911)
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A (note 6)	107 861 325	105 360 054
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A	(1 281 459)	(2 372 768)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	106 579 866	102 987 286
Rachats d'actions de catégorie A	(8 107 895)	–
Distributions sur les actions de catégorie A[1)]		
Dividendes canadiens	(83 035 120)	(62 332 506)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	**335 697 108**	**(512 131)**
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	**645 088 082**	**309 390 974**

1) Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les porteurs d'actions.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2024 ($)	2023 ($)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	320 260 257	(41 166 911)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	50 599 397	30 954 062
(Gain) perte de change latent	(395 528)	10 872
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(23 641 503)	1 777 489
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(319 806 433)	23 696 808
Frais d'émission des actions privilégiées	1 572 459	2 848 813
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	(3 547 377)	3 760 698
Acquisition de placements, après primes sur options	(202 845 349)	(155 226 026)
Produit de la vente de placements	110 700 810	6 657 298
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	631 414	(1 156 204)
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	334 029	93 237
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(66 137 824)	(127 749 864)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6)	241 869 272	228 686 456
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A	(2 853 918)	(5 221 581)
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(17 066 895)	-
Distributions sur les actions de catégorie A	(81 472 707)	(60 782 398)
Distributions sur les actions privilégiées	(48 972 390)	(29 943 213)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	91 503 362	132 739 264
Gain (perte) de change latent	395 528	(10 872)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	25 761 066	4 978 528
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	134 098 152	129 119 624
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**159 859 218**	**134 098 152**
Dividendes reçus, déduction faite des retenues (recouvrements) d'impôts*	29 638 869	21 855 023
Intérêts reçus*	5 319 617	5 820 315

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2024

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) ($)	Juste valeur ($)
	Principales actions ordinaires canadiennes		
305 000	Banque de Montréal	34 196 754	40 717 500
687 700	La Banque de Nouvelle-Écosse	48 151 234	54 912 845
954 900	Banque Canadienne Impériale de Commerce	58 347 824	86 781 312
227 300	CI Financial Corp.	6 898 301	7 057 665
285 100	Great-West Lifeco Inc.	9 536 581	14 371 891
1 424 200	Société Financière Manuvie	36 805 352	64 188 694
383 700	Banque Nationale du Canada	25 746 283	53 223 027
530 600	Banque Royale du Canada	63 929 526	93 470 496
944 569	Financière Sun Life inc.	59 170 318	81 393 511
648 300	La Banque Toronto-Dominion	48 773 263	51 364 809
	Total des principales actions ordinaires canadiennes (50,2 %)	**391 555 436**	**547 481 750**
	Principales actions ordinaires américaines		
1 683 885	Bank of America Corp.	65 463 736	112 013 800
1 032 861	Citigroup Inc.	76 344 757	102 489 267
137 090	Goldman Sachs Group Inc.	51 257 141	116 812 788
290 900	J.P. Morgan Chase & Co.	43 435 924	101 711 749
925 500	Wells Fargo & Co.	62 005 050	98 703 932
	Total des principales actions ordinaires américaines (48,7 %)	**298 506 608**	**531 731 536**
	Total des principales actions du portefeuille (98,9 %)	**690 062 044**	**1 079 213 286**
	Autres actions ordinaires canadiennes		
709 400	La Société de Gestion AGF Limitée	11 459 622	7 945 280
	Total des autres actions ordinaires canadiennes (0,7 %)	**11 459 622**	**7 945 280**
	Autres actions ordinaires américaines		
81 083	Fifth Third Bancorp.	2 646 222	5 456 166
	Total des autres actions ordinaires américaines (0,5 %)	**2 646 222**	**5 456 166**
	Total des actions ordinaires (100,1 %)	**704 167 888**	**1 092 614 732**

FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 30 NOVEMBRE 2024

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) ($)	Juste valeur ($)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(400)	Banque de Montréal à 140 $, décembre 2024	(25 200)	(21 400)
(210)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 77 $, décembre 2024	(17 745)	(72 975)
(450)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 92 $, décembre 2024	(52 650)	(62 550)
(600)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 92 $, janvier 2025	(106 200)	(100 800)
(200)	CI Financial Corp. à 26 $, janvier 2025	(7 100)	(102 000)
(250)	Great-West Lifeco Inc. à 52 $, janvier 2025	(8 500)	(6 250)
(1 000)	Société Financière Manuvie à 46 $, janvier 2025	(75 000)	(79 000)
(1 000)	Société Financière Manuvie à 48 $, janvier 2025	(24 000)	(22 500)
(500)	Banque Royale du Canada à 180 $, décembre 2024	(39 500)	(49 500)
(300)	Financière Sun Life inc. à 86 $, décembre 2024	(28 800)	(40 200)
(206)	Financière Sun Life inc. à 88 $, janvier 2025	(17 757)	(21 012)
(515)	La Banque Toronto-Dominion à 82 $, décembre 2024	(30 900)	(21 373)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)	**(433 352)**	**(599 560)**
	Options d'achat américaines vendues		
(1 450)	Bank of America Corp. à 50 $, décembre 2024	(48 725)	(34 514)
(880)	Citigroup Inc. à 72 $, décembre 2024	(124 359)	(156 481)
(185)	Goldman Sachs Group Inc. à 635 $, décembre 2024	(106 204)	(90 919)
(60)	Goldman Sachs Group Inc. à 645 $, janvier 2025	(76 028)	(76 867)
(400)	J.P. Morgan Chase & Co. à 260 $, décembre 2024	(89 178)	(75 328)
(750)	Wells Fargo & Co. à 81 $, décembre 2024	(73 508)	(43 055)
	Total des options d'achat américaines vendues (0,0 %)	**(518 002)**	**(477 164)**
		703 216 534	**1 091 538 008**
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(292 812)	
	Total des placements (100 %)	**702 923 722**	**1 091 538 008**

1. Constitution

Financial 15 Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 26 septembre 2003 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 14 novembre 2003. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1er décembre 2025, mais celle-ci peut être reportée par tranche de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires de 15 sociétés des services financiers canadiennes et américaines à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 20 février 2025.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société est présenté ci-après :

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les

pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inscrit à l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière selon les normes IFRS de comptabilité, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions de catégorie A et aux actions privilégiées.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché

à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 $ pour chaque tranche de 3 $ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 5 334 007 $ au 30 novembre 2024 (18 667 893 $ au 30 novembre 2023) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1er décembre 2025. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de néant (956 613 $ au 30 novembre 2023) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

La Société est actuellement assujettie à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2024 et 2023 :

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 092 614 732 $	-	-	1 092 614 732 $
Options	(1 076 724 $)	-	-	(1 076 724 $)
	1 091 538 008 $	**-**	**-**	**1 091 538 008 $**

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	671 731 810 $	-	-	671 731 810 $
Options	(1 711 818 $)	-	-	(1 711 818 $)
	670 019 992 $	**-**	**-**	**670 019 992 $**

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Les sociétés figurant dans le portefeuille de la Société sont incluses dans les sous-indices des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et de l'indice S&P 100, et sont parmi les plus importantes sociétés des services financiers en Amérique du Nord.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2024, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %,

toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 104 665 000 $ (61 161 000 $ au 30 novembre 2023). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 108 669 000 $ (66 232 000 $ au 30 novembre 2023).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable aux 30 novembre 2024 et 2023.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Cinq des 15 principales sociétés des services financiers et une autre société du portefeuille sont américaines et inscrites à la Bourse de New York, et leurs titres se négocient en dollars américains. Au 30 novembre 2024, 45,4 % de l'actif net de la Société (39,8 % au 30 novembre 2023) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 28 175 000 $ (15 597 400 $ au 30 novembre 2023).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Aux 30 novembre 2024 et 2023, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Aux 30 novembre 2024 et 2023, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Les titres détenus par la Société sont concentrés dans le secteur des services financiers et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur. Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2024	30 novembre 2023
Principales actions ordinaires canadiennes	44,2 %	45,9 %
Autres actions ordinaires canadiennes	0,6 %	0,7 %
Principales actions ordinaires américaines	42,9 %	38,9 %
Autres actions ordinaires américaines	0,4 %	0,5 %
Options d'achat canadiennes vendues	0,0 %	-0,1 %
Options d'achat américaines vendues	0,0 %	-0,2 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	11,9 %	14,3 %
	100,0 %	100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Opérations sur actions privilégiées	30 novembre 2024	30 novembre 2023
Ouverture de l'exercice	47 357 527	34 648 817
Émises au cours de l'exercice	13 046 057	12 708 710
Rachetées au cours de l'exercice	(895 900)	-
Clôture de l'exercice	59 507 684	47 357 527

Les actions privilégiées ont été initialement émises au prix de 10 $ l'action.

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 5,5 % sur le prix de rachat de 10 $ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1er décembre 2020. Le 1er décembre 2023, les dividendes mensuels ont été établis à 0,07708 $ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 9,25 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée (auparavant, 0,0625 $ par action privilégiée par mois, soit un rendement annuel de 7,50 %, et depuis le 1er décembre 2024, 0,07083 $ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 8,50 % par an). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « FTN.PR.A ». Leur cours était de 10,59 $ au 30 novembre 2024 (10,03 $ au 30 novembre 2023). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois d'octobre de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de

remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

La Société a annoncé le 27 mai 2024 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 29 mai 2024 au 28 mai 2025, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 5 380 470 actions privilégiées et 5 389 442 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de 53 804 700 actions privilégiées et de 53 894 425 actions de catégorie A. Au 15 mai 2024, il y avait 53 827 627 actions privilégiées et 53 897 817 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée, pour toute période de 30 jours, au rachat d'un total de 1 076 552 actions privilégiées ou de 1 077 956 actions de catégorie A, soit 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 15 mai 2024.

L'offre de rachat précédente a débuté le 29 mai 2023 et pris fin le 28 mai 2024.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours des exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023.

La Société peut, à son gré, émettre des actions de temps à autre grâce à un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 13 046 057 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,27 $ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 134 007 947 $, de 132 527 485 $ et de 1 480 462 $.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, 12 708 710 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 9,70 $ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 123 326 402 $, de 120 491 393 $ et de 2 835 009 $.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé
Un nombre illimité d'actions de catégorie A
1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A	30 novembre 2024	30 novembre 2023
Ouverture de l'exercice	47 434 117	35 102 317
Émises au cours de l'exercice	13 325 600	12 331 800
Rachetées au cours de l'exercice	(895 900)	-
Clôture de l'exercice	59 863 817	47 434 117

Les actions de catégorie A ont initialement été émises au prix de 15 $ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,1257 $ par mois. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 $. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « FTN ». Leur cours était de 9,91 $ au 30 novembre 2024 (6,95 $ au 30 novembre 2023). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois d'octobre de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 $ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 13 325 600 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 8,09 $ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 107 861 325 $, de 106 671 863 $ et de 1 189 462 $.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, 12 331 800 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 8,54 $ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 105 360 054 $, de 103 001 091 $ et de 2 358 963 $.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 $ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 26 septembre 2003, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Quadravest, son gestionnaire de portefeuille, pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 $.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

L'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A est à payer à Quadravest. Aucuns frais de rachat n'ont été versés pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 (aucuns frais au 30 novembre 2023).

Les frais de gestion totalisant 7 694 999 $ (5 328 904 $ au 30 novembre 2023) engagés au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024 comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de placement. Au 30 novembre 2024, des frais d'administration et de gestion de placement totalisant 763 611 $ étaient dus au gestionnaire (479 988 $ au 30 novembre 2023). Aucune prime de rendement n'a été versée pour les exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 317 766 $ pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 (353 482 $ au 30 novembre 2023). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 10 718 $ au 30 novembre 2024 (16 956 $ au 30 novembre 2023).

En ce qui concerne l'audit des états financiers de la Société, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 23 278 $ pour l'exercice clos le 30 novembre 2024. Les honoraires liés à d'autres services, se rapportant principalement aux émissions d'actions de la Société, s'élevaient à 57 190 $.

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023 est calculée comme suit :

	2024	2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	320 260 257	(41 166 911 $)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	54 738 734	40 992 421
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	5,85 $	(1,00 $)

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2024	30 novembre 2023
Actions privilégiées	0,9250 $	0,7500 $
Actions de catégorie A	1,5084 $	1,5084 $

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 5,5 % sur le prix de rachat de 10 $ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1er décembre 2020 (le 1er décembre 2023, 0,07708 $ par action privilégiée par mois, ce qui représente un rendement annuel de 9,25 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée, et depuis le 1er décembre 2024, 0,07083 $ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 8,50 % par an), et verser aux porteurs d'actions privilégiées 10 $ par action privilégiée vers la date de dissolution;

ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces dont le montant est déterminé par le conseil d'administration et permettre aux porteurs de recevoir une participation à toute croissance qui porte la valeur liquidative de la Société au-delà de 10 $ par unité en leur remettant le montant qui restera à la Société après le paiement de 10 $ par action privilégiée vers la date de dissolution. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 $.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2024 et 2023, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

NOTES

NOTES

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

Peter Cruickshank,
Administrateur,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur
PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Conseillers juridiques
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Agent des transferts
Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Dépositaire
Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3

200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2
Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
ou 877 478-2372
Téléc. :416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com